

Nom de la compétition : Raid de la Presqu'île BRUNO TERRIEN

Dates complètes : 02 et 03 septembre 2017

Lieu : baie de La Baule, Sorlock, embouchure de la Loire

Autorité organisatrice : CNBPP

Grade : 5B

2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Emplacement du tableau officiel d'information : centre de voile de Penchâteau

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Les parcours des samedi 27 et dimanche 28 août seront définis au briefing au CNBPP à 60 min avant l'heure de mise à disposition de chaque course. La présence d'un membre de chaque équipage au briefing est obligatoire

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Emplacement du mât de pavillons : mât de pavillon du centre de voile de Penchâteau

4.2 Délai entre l'affalé de l'Aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement : 30 minutes

5. PROGRAMME DES COURSES

5.1	Programme des courses : samedi 02 septembre départ catas sans dérives	11h00
	catas avec dérives	12h00
	dimanche 03 septembre: départ catas sans dérive	10h00
	catas avec dérives	11h00

6. PAVILLONS DE CLASSE

6	Description des pavillons de classe : catas sans dérive	pavillon vert
	catas à dérives	pavillon vert

8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant le parcours à effectuer : sans objet
Le parcours de chaque course sera défini au briefing.

9. MARQUES

Marques de départ	Marques d'arrivée
Bouée conique rouge	Bouée conique rouge

11. LE DEPART

11.1 Description de la ligne de départ : *La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.*

11.4 en cas de rappel individuel non réparé, la pénalité sans instruction sera de 20 min de temps réel (DPI)

12. DECLARATION D'ABANDON

Un bateau qui abandonne doit prévenir impérativement dans le meilleur délai le Président du Comité de Course sur le canal 8 ou par téléphone au 06 42 69 60

Le comité pourra donner au concurrent qui abandonne des indications impératives pour le retour en sécurité.

13. L'ARRIVEE

Description de la ligne d'arrivée : *La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque d'arrivée, à l'extrémité bâbord.*

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La règle 44.1 est modifiée : pénalité d'un tour

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Temps cible: sans objet

- 15.2 Temps limite pour finir après l'arrivée du premier de chaque groupe : 1h
- 15.3 Un bateau n'ayant pas fini dans le délai indiqué au 15.2 et n'ayant pas abandonné sera classé avec le temps du premier de son groupe plus 90 minutes.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Emplacement du secrétariat du jury : centre de voile de Penchâteau
- 16.2 Si différent de 60 min, temps limite de réclamation après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour : 20 minutes
- 16.3 Emplacement de la salle du jury : centre de voile de Penchâteau

17. CLASSEMENT

- 17.1 Classement au cumul des temps compensés de toutes les courses

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 Emargement au CNBPP sur la terrasse à la sortie et au retour.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Samedi 02 septembre 2017 de 8h00 à 10h30

Matériel de sécurité obligatoire

1. Un bout de ressalage à poste
2. Un bout de remorquage, à poste, d'une longueur minimum de 15 m et d'un diamètre supérieur ou égal à 6 millimètres
3. Un feu à main fixé sur le gilet de sauvetage de chaque concurrent
4. Un compas fixé sur le bateau
5. Une pagaie pour les « doubles »
6. Un couteau porté par l'un des équipiers.
7. Une VHF ou un téléphone dans une poche étanche porté par l'un des équipiers.
8. Canal VHF utilisé : canal 8. Le **canal 16** est un canal d'**appel** et de **détresse** à ne pas utiliser pour converser !
9. N° de téléphone du CNBPP : **02 40 42 32 11**
N° de téléphone du Président du Comité de Course :
10. Les bateaux possédant un foc auto vireur doivent avoir un système de largage rapide ou une écoute suffisamment longue pour permettre au foc de faser lors du ressalage.
11. Le GPS est conseillé.
Ce matériel devra être obligatoirement présenté lors de la confirmation de l'inscription.
Tout bateau pourra être contrôlé sur l'eau dès qu'il aura dégagé la ligne d'arrivée ou dès son retour à terre afin de vérifier qu'il possède à bord le matériel ci-dessus.

Tout équipage ne remplissant pas cette exigence sera disqualifié sans instruction pour la (les) courses(s) déjà courue(s) et ne pourra courir la (les) courses(s) suivante(s) qu'après s'être mis en conformité.

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : sans objet

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : guidon CNBPP

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS :

26. PRIX

Description des prix :

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Jean-Luc RICHART

Président du jury : Yves POTTIER

ANNEXE PARCOURS**PARCOURS aller à Sorlock**

Départ devant le Cercle, bouées Basse Martineau et Penchâteau à tribord, bouées Port de Pornichet et Guérandaises à bâbord, Basse Lovre à bâbord, Castouillet à tribord, Bayonnelles à tribord, le Rothrès à tribord, le Grand Norven à tribord, Kervairé à tribord, Basse Beaulieu à bâbord, arrivée devant Sorlock

PARCOURS retour de Sorlock

Départ devant Sorlock, Basse Beaulieu à tribord, Kervairé à bâbord, Grand Norven à bâbord, le Rothrès à bâbord, les Bayonnelles à bâbord, Castouillet à bâbord, Basse Lovre à tribord, bouées Port de Pornichet et Guérandaises à tribord, bouées Basse Martineau et Penchâteau à bâbord, arrivée devant le Cercle.

Autre parcours

Raid en Loire défini au briefing obligatoire.

Horaire des marées baie du Pouliguen

Samedi 02 septembre 2017: PM 15h30 coef: 42

BM 09h10

Dimanche 03 septembre: PM 16h00 coef: 53

BM 10h00